

S é a n c e d u 0 7 m a i 2 0 2 0 , à 1 4 h 0 0
--

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 avril 2020

Présents : MM / Mmes les conseillers municipaux : Pascal DUFRAISSE, Bernard FAYOL, Annick FOURNIOUX, Jean-Marc LEGAY, Evelyne MARGNOUX, Joseph NDJAP TOUCK, Michèle PERROT, Nicolas RIGOUT, Nadine VILLENEUVE-DURAND

Absents : Alain BASTIER, Patrick MARGNOUX, Françoise RUAUD, Valérie SALÉ, Murielle VANDENBERGHE

Absent excusé : Laurent MORNON,

Secrétaire de séance : Joseph NDJAP TOUCK

Le pouvoir : Laurent MORNON donne pouvoir à Nadine VILLENEUVE-DURAND

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 21 février 2020

Il est voté à l'unanimité.

16/2020 - Vote du budget primitif 2020 – CCAS

La Commission Communale d'Aide Sociale vote à l'unanimité le budget primitif C.C.A.S. 2020 qui s'élève tant en recettes qu'en dépenses aux sommes suivantes :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	581,00 €	
Recettes	581,00 €	

Extrait reçu à la Préfecture de la Haute-Vienne le 12 mai 2020

17/2020 - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 du budget multiple rural

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	11 684,63 €
Excédent d'investissement antérieur reporté	1 211,08 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/19

Solde d'exécution de l'exercice	-1655,75 €
Solde d'exécution cumulé	-444,67 €

Restes à réaliser au 31/12/19

Dépenses : néant

Recettes : néant

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/19

Rappel du solde d'exécution cumulé	-444,67 €
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00 €
Total	-444,67 €

Résultat de fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice	2 776,61 €
Résultat antérieur	11 684,63 €
Total à affecter	14 461,24 €

DÉCIDE d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Affectation

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement ligne 1068	444,67 €
Affectation complémentaire en « réserves »	0,00 €
Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2020 ligne 002	14 016,57 €

Extrait reçu à la Préfecture de la Haute-Vienne le 12 mai 2020

18/2020 - Vote du budget primitif 2020 – Multiple Rural

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif Multiple Rural 2020 qui s'élève tant en recettes qu'en dépenses aux sommes suivantes :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	34 812,00	16 373,00
Recettes	34 812,00	16 373,00

Extrait reçu à la Préfecture de la Haute-Vienne le 12 mai 2020

19/2020 - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 du budget cabinet médical

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	2 038,92 €
Excédent d'investissement antérieur reporté	-9 402,86 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/19

Solde d'exécution de l'exercice	-339,79 €
Solde d'exécution cumulé	-9 742,65 €

Restes à réaliser au 31/12/19

Dépenses : 0,00 €

Recettes : 0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/19

Rappel du solde d'exécution cumulé	-9 742,65 €
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00 €
Total	-9 742,65 €

Résultat de fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice	11 043,01 €
Résultat antérieur	2 038,92 €
Total à affecter	13 081,93 €

DÉCIDE d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Affectation

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement ligne 1068	9 742,65 €
Affectation complémentaire en « réserves »	0,00 €
Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2020 ligne 002	3 339,28 €

Extrait reçu à la Préfecture de la Haute-Vienne le 12 mai 2020

20/2020 - Vote du budget primitif 2020 – Budget cabinet médical

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif communal 2020 qui s'élève tant en recettes qu'en dépenses aux sommes suivantes :

--	--	--

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	22 218,00 €	19 843,00 €
Recettes	22 218,00 €	19 843,00 €

Extrait reçu à la Préfecture de la Haute-Vienne le 12 mai 2020

21//2020 - Répartition de la taxe de séjour 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DÉCIDE de répartir la taxe de séjour 2020 de la façon suivante :

Feux d'artifice	1 000,00 €
TOTAL	1 000,00 €

Extrait reçu à la Préfecture de la Haute-Vienne le 12 mai 2020

22/2020 - Fixation des taux d'imposition 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DÉCIDE de fixer les taux des 3 taxes directes locales pour l'année 2020 comme suit :

- taxe foncière (bâti) 17,75 %
- taxe foncière (non bâti) 58,91 %

Extrait reçu à la Préfecture de la Haute-Vienne le 12 mai 2020

23/2020 - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 du budget communal

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	291 968,28 €
Excédent d'investissement antérieur reporté	130 633,70 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/19

Solde d'exécution de l'exercice	-277 437,22 €
Solde d'exécution cumulé	-408 070,97 €

Restes à réaliser au 31/12/19

Dépenses : 229 665,00 €

Recettes : 294 823,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/19

Rappel du solde d'exécution cumulé	-408 070,97 €
Rappel du solde des restes à réaliser	-65 158,00 €
Total	-342 912,97 €

Résultat de fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice	291 254,42 €
Résultat antérieur	291 968,28 €
Total à affecter	583 222,70 €

DÉCIDE d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Affectation

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement ligne 1068	342 912,97 €
Affectation complémentaire en « réserves »	0,00 €
Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2020 ligne 002	240 309,73 €

Extrait reçu à la Préfecture de la Haute-Vienne le 12 mai 2020

24/2020 - Vote du budget primitif 2020 – Budget communal

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif communal 2020 qui s'élève tant en recettes qu'en dépenses aux sommes suivantes :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	1 277 094 €	1 146 475,00 €
Recettes	1 277 094,00 €	1 146 475,00 €

Extrait reçu à la Préfecture de la Haute-Vienne le 12 mai 2020

25/2020 - Admission en non-valeur de titres – budget communal

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il convient d'effectuer une inscription en non-valeur de produits irrécouvrables au budget communal pour un montant de 3 552,76 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DÉCIDE d'inscrire en non-valeur ces produits irrécouvrables pour un montant de 3 552,76 €. AUTORISE le maire à signer toutes pièces et actes à intervenir.

Extrait reçu à la Préfecture de la Haute-Vienne le 14 mai 2020

Principe de gratification des personnels présents pendant la crise sanitaire

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une prime exceptionnelle pourrait être accordée aux agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire.
Un décret d'application est attendu dans les prochains jours.

P.R.A. – Plan de reprise d'activité

Monsieur le maire expose au conseil municipal les mesures prises dans le cadre du Plan de Reprise d'Activité au 11 mai 2020.

Affaires diverses

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'un administré de la commune fait brûler ses déchets verts en permanence occasionnant une gêne pour les riverains.
Monsieur Nicolas RIGOUT signale un problème de visibilité à l'entrée du bourg.

Fin de séance à 16h00.